

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 000			1 000	
Autres produits			8	0		8	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 008	0		1 008	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 727	2 061		3 666	177.93
Impôts, taxes et versements assimilés			101	80		21	26.14
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 009			1 009	
Total des Charges d'exploitation (II)			6 837	2 141		4 696	219.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 829	2 141		3 689	172.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	995	664	331	49.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	995	664	331	49.90
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	995	664	331	49.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 834	1 477	3 357	227.32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		391	391	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 003	664	1 339	201.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 837	1 750	5 087	290.73
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 834	1 086	3 748	345.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

995 664

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	13 830		13 830		13 830		
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	38 972 794		38 972 794		38 972 794			
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	38 986 623		38 986 623		38 986 623			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés				200	200	100.00	
	Autres créances	2 070 000		2 070 000	38 693	2 031 307	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	4 029		4 029	3 711	318	8.56		
Charges constatées d'avance (3)	479		479	494	15	3.12		
Total III	2 074 507		2 074 507	43 098	2 031 409	NS		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	41 061 130		41 061 130	43 098	41 018 033	NS		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 41 045 812) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	41 045 812		38 112		41 007 700	NS
	Réserves						
	Réserve légale	101		3 811		3 711	97,36
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 622		2 010		2 611	129,90
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 834		1 086		3 748	345,17
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	41 045 700		42 848		41 002 852	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	11 051				11 051	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 318				4 318		
Dettes fiscales et sociales	61		250		189	75,47	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	15 430		250		15 180	NS
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		41 061 130		43 098		41 018 033	NS

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 430 250

Extrait des décisions de l'assemblée générale mixte du 29 février 2024

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité de Direction, et décide d'affecter, la perte nette comptable de l'exercice, soit **-4.834,20 €** de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

Report à nouveau comptable antérieur	4.621,71 €
Résultat de l'exercice	-4.834,20 €

Total à affecter	-212,49 €

Affectation proposée :

Report à nouveau	-212,49 €

Total	-212,49 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices :

Exercice	Dividende total	Somme éligible à abatement	Somme non éligible à abatement
31.08.2022	/	/	/
31.08.2021	40 000 €	16 €	39 984 €
31.08.2020	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Président



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 41 061 130.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 4 834.20- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Réduction de capital d'un montant de 37.118,50€ par annulation de 2434 actions,
- Augmentation de capital en rémunération de l'apport des titres Aca développement pour un montant de 26.415.921€,
- Augmentation de capital en rémunération de l'apport des titres Sefico Développement II pour un montant de 12.556.866€,
- Augmentation de capital par apport en numéraire pour un montant de 2.072.018€



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement			13 830
Autres participations			38 972 794
TOTAL			38 972 794
TOTAL GENERAL			38 986 623

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement				13 830	13 830
Autres participations				38 972 794	38 972 794
TOTAL				38 972 794	38 972 794
TOTAL GENERAL				38 986 623	38 986 623

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 000		1 000		
TOTAL	1 000		1 000		
TOTAL GENERAL	1 000		1 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 000		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	2 070 000	2 070 000	
Charges constatées d'avance	479	479	
TOTAL	2 070 479	2 070 479	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 318	4 318		
Autres impôts taxes et assimilés	61	61		
Groupe et associés	11 051	11 051		
TOTAL	15 430	15 430		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000	2 500	35 275 626	2 434	35 275 692
ADP 1	1.0000		5 768 102		5 768 102
ADP 2	1.0000		2 018		2 018

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	13 830	33.33
Total général	13 830	

Les frais d'augmentation de capital en date du 31/08/2023 seront amortis sur 3 ans à compter du 01/09/2024.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600
Dettes fiscales et sociales	61
Total	3 661

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

M. Noël Thibaudeau

Commissaire aux comptes
5, boulevard Gabriel Guist'hau
BP 59024 – 44090- NANTES Cedex 1

Solaes Audit

Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes au capital de 80 000 €
RCS Paris B 481 805 240
12 rue Portalis – 75008 Paris

NEXIA S&A

31 rue Henri Rochefort
75017 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

NEXIA S&A SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Aux associés de la société NEXIA S&A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEXIA S&A relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2023 s'établit à 38.972.794 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition ou apport et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Noël THIBAudeau

Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Nantes

SOLAES AUDIT représentée par Pierre CAPERAA

Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles

Nexia S&A

Etats financiers et fiscaux

Exercice clos le 31/08/2023

NEXIA S&A

31 RUE HENRI ROCHEFORT

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

ACA NEXIA
31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS
01 47 66 77 88

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	13 830		13 830		13 830		
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	38 972 794		38 972 794		38 972 794			
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	38 986 623		38 986 623		38 986 623			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés				200	200	100.00	
	Autres créances	2 070 000		2 070 000	38 693	2 031 307	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	4 029		4 029	3 711	318	8.56		
Charges constatées d'avance (3)	479		479	494	15	3.12		
Total III	2 074 507		2 074 507	43 098	2 031 409	NS		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	41 061 130		41 061 130	43 098	41 018 033	NS		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 41 045 812) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	41 045 812		38 112		41 007 700	NS
	Réserves						
	Réserve légale	101		3 811		3 711	97.36
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 622		2 010		2 611	129.90
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 834		1 086		3 748	345.17
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	41 045 700		42 848		41 002 852	NS	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	11 051				11 051	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 318				4 318		
Dettes fiscales et sociales	61		250		189	75.47	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	15 430		250		15 180	NS
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		41 061 130		43 098		41 018 033	NS

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 430

250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 000			1 000	
Autres produits			8	0		8	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 008	0		1 008	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 727	2 061		3 666	177.93
Impôts, taxes et versements assimilés			101	80		21	26.14
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 009			1 009	
Total des Charges d'exploitation (II)			6 837	2 141		4 696	219.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 829	2 141		3 689	172.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		995		664	331	49.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		995		664	331	49.90
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		995		664	331	49.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 834		1 477	3 357	227.32
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				391	391	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		2 003		664	1 339	201.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		6 837		1 750	5 087	290.73
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 834		1 086	3 748	345.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

995 664

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 41 061 130.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 4 834.20- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Augmentation de capital par incorporation d'un RAN de 12.75€. La hausse est réalisée au moyen d'une élévation de la valeur nominale de 15.249€ à 15.25€ chacune.
- Réduction de capital d'un montant de 37.118,50€ par annulation de 2434 actions,
- Augmentation de capital par incorporation de 0.5 cts des réserves.
- Augmentation de capital en rémunération de l'apport des titres Aca développement pour un montant de 26.415.921€,
- Augmentation de capital en rémunération de l'apport des titres Sefico Développement II pour un montant de 12.556.866€,
- Augmentation de capital par apport en numéraire pour un montant de 2.072.018€

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		13 830
Autres participations			38 972 794
	TOTAL		38 972 794
	TOTAL GENERAL		38 986 623

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			13 830	13 830
Autres participations				38 972 794	38 972 794
	TOTAL			38 972 794	38 972 794
	TOTAL GENERAL			38 986 623	38 986 623

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 000		1 000		
TOTAL	1 000		1 000		
TOTAL GENERAL	1 000		1 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	2 070 000	2 070 000	
Charges constatées d'avance	479	479	
TOTAL	2 070 479	2 070 479	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 318	4 318		
Autres impôts taxes et assimilés	61	61		
Groupe et associés	11 051	11 051		
TOTAL	15 430	15 430		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000	2 500	35 275 626	2 434	35 275 692
ADP 1	1.0000		5 768 102		5 768 102
ADP 2	1.0000		2 018		2 018

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	13 830	33.33
Total général	13 830	

Les frais d'augmentation de capital en date du 31/08/2023 seront amortis sur 3 ans à compter du 01/09/2024.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 600
Dettes fiscales et sociales	61
Total	3 661

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

